

Enquête publique Zone Agricole protégée de Solliès- Pont

La ZAP, les plus du projet : sanctuarisation de la zone agricole, arrêt de la spéculation, pas de promotions immobilières sur des zones agricoles.

Cependant les points à améliorer ou à préciser.

Sécurisation alimentaire : avoir un projet d'ensemble, et non à la parcelle. La diversification des cultures est nécessaire ; Eviter la monoculture, exemple vignes et figues (20% actuellement sur la surface agricole exploitée). De nombreuses parcelles ne sont pas ou plus irriguées, perte de l'accès à l'eau. Canaux bouchés, effondrements, ou/et pas d'accès canal de Provence, réfléchir à une culture peu gourmande en eau, ce qui n'est pas le cas de la figue. Eviter la surexploitation agricole des terres, réfléchir à l'usage de pesticides, engrais, et labourage. Créer un périmètre d'agriculture raisonnée, bio. Si possible élargir ce périmètre à l'ensemble de la ZAP.

Sécurisation des espaces naturels et protection des terres. 80 hectares (dénommés friches dans le document de l'enquête) de la future ZAP sont revenus à l'état naturel (arbustes, arbres, petits animaux), pour certains depuis plus de 40 ans. Déprise humaine, reprise naturelle. Il faut annexer à la ZAP des zones naturelles, zones de nichages, protection de bosquets, création de corridors pour le passage des animaux. Ne pas exploiter l'ensemble de la zone, ce qui risque de mettre un frein à l'usage de cet espace par les animaux...qui y ont droit aussi. C'est un peu facile de dire que ce sont des nuisibles...on peut s'interroger sur ce terme facilitateur pour accaparer les territoires naturels de la faune.

Sécurisation des jeunes agriculteurs. En face des agriculteurs déjà établis en surfaces et en labels, il faudrait accompagner les jeunes agriculteurs en créant une zone agricole communale pour un **Projet alimentaire territorial (PAT)**. Pour cela il faut que la commune salue des agriculteurs pour sécuriser leur emploi, et les accompagner. L'exemple de Mouans Sartoux (10 000 habitants) est à suivre, labellisée depuis 2017. En 2010, la ville de Mouans Sartoux s'était fixé comme objectif d'atteindre une totale autonomie alimentaire en légumes en 4 ans. En 2011, Mouans Sartoux a créé une régie agricole municipale, car pas assez d'agriculteurs pour se fournir en produits locaux sur son territoire. Aujourd'hui, sur 6 hectares, les 3 agriculteurs salariés de la commune produisent 96% des fruits et légumes consommés sur les 6 groupes scolaires et crèches de Mouans-Sartoux. Cela représente 1 300 repas par jour. Grâce à une unité de transformation, les légumes sont surgelés toute l'année. Pour information, cette même commune porte un projet d'accès au foncier et de création de hameau agricole avec des logements à prix modéré pour que les agriculteurs puissent venir s'installer et se loger sur cette commune. (infos sur le site du gouvernement agriculture.gouv.fr)

C'est l'exemple à suivre.

Laure LAGIER, envoi par mail à Monsieur Gabriel Nirlo enquêteur public le :14/01/2025